

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 11

Artikel: Abolir la prostitution ?

Autor: Jones, Ruth

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plutôt les violences d'autres ordres : dévalorisation psychologique et sociale, pressions économiques, réduction de l'autonomie, ainsi que « l'imposition à la femme d'idées, de besoins, d'exigences et de projets qui ne lui sont pas propres ».

Intervenir efficacement

Gisèle Albrecht et Michèle Gigandet, de « Solidarité-Femmes » (Genève), rejoignent quant à elles les thèses de L. Walker pour analyser le comportement des femmes victimes de violences conjugales, et déterminer des moyens d'interventions efficaces. Il s'agit du concept de « cycle de la violence », qui aboutit à ce que « la femme battue apprend à travers la violence à se sentir incapable. Progressivement, à bout de ressources, elle cesse de réagir et s'installe dans un rôle de victime. » Le rôle des intervenants est alors d'ouvrir une brèche dans ce cycle, et d'opposer au sentiment d'impuissance de la femme la conscience de son pouvoir et de ses ressources propres, « afin que la femme soit capable d'affronter un choix qui implique presque toujours de repartir à zéro. »

Les politiques d'intervention en matière d'accueil des femmes victimes de violences, ainsi que le rôle et la formation des intervenants ont également fait l'objet de plusieurs exposés, permettant de découvrir les expériences d'autres pays (Belgique, France, Italie). La brochure de Bureau de L'Egalité fournit ainsi un très vaste panorama des recherches et des pratiques actuelles dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

La publication du Collectif Viol-Secours² fait également suite au colloque de l'an dernier, puisqu'il s'agit du catalogue de l'exposition présentée à cette occasion, intitulée « Femmes, sexismes et violence ». Ses auteures présentent une centaine de photos visant à démontrer la persistance des images dévalorisantes ou dégradantes de la femme : publicités érotiques ou sexistes, extraits de revues ou de bandes dessinées pornographiques, sans oublier les photos d'objets du musée du sexe d'Amsterdam ! Les images font l'objet de brefs commentaires venant constater le sexismes, la misogynie, ou la violence incriminés ; le ton est émotionnel et militant plutôt qu'analytique, la priorité étant visiblement donnée aux images plutôt qu'au texte. Mais une question se pose face à cette collection de seins, de fesses et de jambes sur papier glacé : n'est-ce pas leur faire trop d'honneur que de les reproduire une fois de plus, dans le seul but de les rassembler... même pour les dénoncer ?

Corinne Chaponnière

¹ Actes du colloque des 21 et 22 septembre 1989 sur la violence à l'égard des femmes, Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme, case postale 362, 1211 Genève 3.

² Femmes, sexismes et violence, Collectif Viol-Secours, case postale 459, 1211 Genève 24.

Abolir la prostitution ?

Métier librement choisi ou activité incompatible avec la dignité humaine, la prostitution continue de faire des vagues.



Un danger, la clandestinité.

Le 30^e Congrès International de la Fédération Abolitionniste Internationale (FAI), a eu lieu au Palais des Nations à Genève, du 17 au 20 septembre, sur le sujet de « L'exploitation de la prostitution » : violation des droits de l'homme ; enfants, premières victimes. Environ 300 participant-e-s de divers pays se sont réunis à Genève pour partager leurs différentes expériences sur la prostitution.

Lors des discussions, il est ressorti deux opinions divergentes.

La première, maintenue par la FAI, est que la prostitution est incompatible avec la dignité humaine et met en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté. C'est pourquoi la Fédération vise à abolir, entre autre, la réglementation de la prostitution par les pouvoirs publics, qu'elle soit légale ou tolérée, réglementation qu'elle considère comme contraire à la justice sociale, à la santé publique et aux droits de la personne humaine.

La seconde opinion est que la prostitution est une réalité sociale qui ne peut être supprimée ni par les lois ni par les règlements ; et que ceux-ci peuvent tout au plus la pousser dans la clandestinité et la marginalité, rendant ainsi la vie des personnes prostituées plus précaire, les actions de solidarité plus difficiles à mettre en oeuvre, le travail social et préventif plus délicat donc moins efficace.

Aspasie, l'association genevoise de soutien des femmes prostituées, n'ayant pour objectif ni de condamner, ni d'encourager la pratique de la prostitution, veut faire reconnaître le droit de la personne prostituée d'être citoyenne à part entière. Lors d'un débat public, une pétition a été mise en circulation par Aspasie, afin de faire reconnaître qu'il existe des personnes exerçant la prostitution comme un métier librement choisi.

Grisélidis Real, prostituée genevoise, a conclu par ces termes : « C'est ridicule et malhonnête de mélanger la prostitution adulte librement consentie avec la prostitution des enfants, l'esclavage et l'exploitation. »

Par ce Congrès, la FAI a démontré que les problèmes autour de la prostitution sont directement liés à la culture qui lui sert de contexte et ne peuvent en être dissociés.

D'autre part, ne serait-il pas enfin temps d'écouter les personnes prostituées elles-mêmes ?

Ruth Jones